



Mécanicien de matériels de parcs et jardins (H/F/X)

Mobilité - Mécanique | Nature - Jardins

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

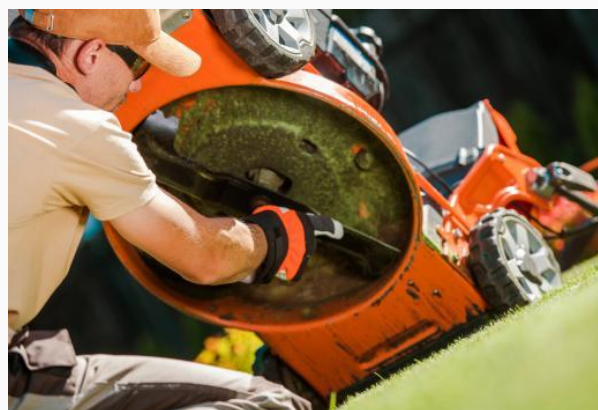
Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous appréciez la mécanique ainsi que les outils de jardin ? Vous prenez plaisir à réparer les choses ? Vous avez le contact facile et le sens du service ?

Alors pourquoi ne pas devenir Mécanicien - Vendeur de matériels de parcs et jardins !

Le Mécanicien - Vendeur et la Mécanicienne - Vendeuse de matériels de parcs et jardins réparent, dépannent et entretiennent les différents outils et matériels liés aux travaux dans les espaces verts et forestiers. Tronçonneuses, tondeuses, motoculteurs, broyeurs, scies... tous ces outils n'ont aucun secret pour eux ! Les Mécaniciens - Vendeurs conseillent et vendent les différentes outils et accessoires aux clients.

Alors si vous souhaitez un avenir professionnel tranchant et florissant, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h, non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un atelier spécialisé

Employé / Employée dans un magasin spécialisé

Employé / Employée au sein d'une entreprise ou administration qui possède du matériel d'entretien de parcs et jardins

Débouché(s) future(s) formation(s)

Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (H/F/X) (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/mecanicien-de-tracteurs-et-de-machines-agricoles-et-horticoles-hfx>)

Point(s) fort(s)

Contact client Travail à l'atelier et sur le terrain Travail en équipe ou en autonomie Activités variées

Finalité

Diplôme de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de gestion de base

Aptitudes

Préparer l'outillage

Identifier le type d'engin et de moteur

Assurer la première mise en service

Procéder de façon autonome aux opérations d'entretien de l'engin et du moteur

Repérer les dysfonctionnements et procéder aux réparations

Gérer les relations technico-commerciales

Assurer le suivi des stocks de produits achetés

Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Braine-le-Comte

Chemin du Pont, 10a 7090 Braine-le-Comte

067 33 36 08

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h

Non disponible

mbc@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation